

Cabinet GABRIEL

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

32, rue Legendre
31200 TOULOUSE

☎ 05.61.13.32.00

**Association Socio-éducative des
IZARDS**

138 bis, route de Launaguet
31200 TOULOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE

AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association socio-éducative des IZARDS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre association et il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

II) Justifications particulières

En application des dispositions de l'article L.832-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion

ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent la justification particulière suivante :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur le traitement de la provision pour congés payés et des acomptes EDF.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 29 avril 2008.

Le Commissaire aux comptes
CABINET GABRIEL
Expert-Comptable
Atain GABRIEL
Commissariat aux Comptes
32, rue Legendre
31200 TOULOUSE
Tél: 05 61 13 32 00
Fax: 05 61 13 30 67
e-mail: cab.gabriel@wanadoo.fr

1

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise :		A.S.E des Izards		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* L		12			
Adresse de l'entreprise		138 bis, route de Launaguet - BP 82358 -		Durée de l'exercice précédent* L		12			
Numéro SIRET*		78807327800038		Code APE		853K			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31/12/2007 Net 3		N-1 31/12/2006 Net 4	
Capital souscrit non appelé (1)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC					
		Frais de recherche et développement *	AD	AE					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 466,57	1 466,57			128,48
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ	44 545,97	41 148,41	3 397,56		4 451,58
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	77 322,81	66 382,27	10 940,54		12 714,81
Immobilisations en cours		AV	AW						
Avances et acomptes		AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
	Autres participations	CU	CV	1 860,50		1 860,50		1 814,75	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC						
	Autres titres immobilisés	BD	BE						
	Prêts	BF	BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 687,37		4 687,37		4 187,37	
TOTAL (I)		BJ	BK	129 883,22	108 997,25	20 885,97		23 296,99	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 677,01		1 677,01		1 398,98
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	313,20		313,20		45,92
		Autres créances (3)	BZ	CA	30 392,87		30 392,87		32 421,38
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	190 773,68	9 701,56	181 072,12	
Disponibilités	CF		CG	51 716,56		51 716,56		28 911,29	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 440,92		4 440,92		1 942,52	
	TOTAL (II)	CJ	CK	279 314,24	9 701,56	269 612,68		266 194,21	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL							
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM							
	Ecart de conversion actif* (V)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO		409 197,46	118 698,81	290 498,65		289 491,20	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

AG

Désignation de l'entreprise		A.S.E des Izards		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <input type="checkbox"/> B1)	DF	213 203,40	213 203,40
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	-3 244,62	-4 979,16
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-1 150,30	1 734,54
	Subventions d'investissement	DJ	6 753,54	7 533,73
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	215 562,02	217 492,51
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 444,18	1 291,74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 194,04	4 202,45
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 298,41	63 424,86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	3 079,64	
TOTAL (IV)	EC	74 936,63	71 998,69	
Écart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	290 498,65	289 491,20	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

③

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A.S.E des Izards

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3		4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	479 607,81	437 265,11	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	3 183,33	5 357,22	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 631,37	1 591,03	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	484 422,51	444 213,36
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	73 744,82	79 510,50	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	21 835,08	19 847,10	
	Salaires et traitements*			FY	280 059,42	239 697,90	
	Charges sociales (10)			FZ	109 402,76	105 277,47	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	4 893,76	3 650,15
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges			GE	2 342,94	52,94	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	492 278,78	448 036,06	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-7 856,27	-3 822,70	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 076,05	1 242,28	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	12 510,12	14 230,73	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	4 904,08	2 388,78	
Total des produits financiers (V)				GP	18 490,25	17 861,79	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	9 701,56	12 506,22	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	60,73		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	3 691,28	59,80	
Total des charges financières (VI)				GU	13 453,57	12 566,02	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	5 036,68	5 295,77	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-2 819,59	1 473,07	

AG

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		A.S.F des Izards		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 776,29	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 776,29	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	107,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	107,00	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 669,29	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	504 689,05	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	505 839,35	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-1 150,30	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	107,00	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

AG

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS
SUR LES COMPTES ETABLIS AU
31.12.2007**

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes annuels 2007 se caractérisent par les éléments suivants :

Pour la première fois cette année, les acomptes EDF ont été comptabilisés en charges à payer – factures à recevoir.

Concernant la provision pour Congés Payés, cette année le reliquat des congés payés non pris au 31 décembre a été intégré aux congés payés acquis de juin en décembre.

La forte augmentation du poste salaires et traitement s'explique par le départ à la retraite d'un salarié, les charges quant à elles n'ont pas augmenté proportionnellement du fait que l'indemnité de départ n'est pas soumise à cotisations sociales.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Conventions Générales Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 – Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Désignation	Durée (ans)	Méthode (L ou D)
Frais d'établissement		L
Frais de recherche et de développement		L
Construction	5 – 10 – 25	L
Agencement et aménagement	10	L
Installations techniques	5 – 5.88 – 10	L
Matériel et Outillage	5	L
Matériel de transport	3 – 5	L
Matériel de bureau et informatique	3 - 5	L
Mobilier Logiciel		L

Tableau des immobilisations au 31-12-2007

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice au 01-01-2007	Acquisitions	Cessions	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice au 31-12-2007
Brevet et Licences	1 466.57	0.00	0.00	1466.57
Total immobilisations incorporelles	1 466.57	0.00	0.00	1 466.57
Installation techniques, matériel et outillage	830.18	1 157.99		1988.17
Installations générales, agencements divers	44 545.97	0.00	0.00	44 545.97
Matériel de transport	36 770.70	0.00	0.00	36 770.70
Matériel de bureau et informatique, mobilier	37784.94	779.00	0.00	38 563.94
Total immobilisations corporelles	119 931.79	1 936.99	0.00	121 868.78
Titres immobilisés	1 814.75	45.75		1860.50
Dépôt et cautionnement versés	4 187.37	500.00		4 687.37
Total immobilisations financières	6 002.12	545.75	0.00	6 547.87
Total Général	127 400.48	2 482.74	0.00	129 883.92

Tableau des amortissements au 31-12-2007

Immobilisations amortissables	Valeur des amortissements en début d'exercice au 01-01-2007	Dotations 2007	Reprises 2007	Valeur des amortissements en fin d'exercice au 31-12-2007
Brevet et Licences	1 338.09	128.48	0.00	1 466.57
Total immobilisations incorporelles	1 338.09	128.48	0.00	1 466.57
Installation techniques, matériel et outillage	830.18	4.52	0.00	834.70
Installations générales, agencements divers	40 094.39	1054.02	0.00	41148.41
Matériel de transport	36 770.70	0.00	0.00	36770.70
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 070.14	3 706.74	0.00	28 776.88
Total immobilisations corporelles	102 765.41	4 765.28	0.00	107 530.69
Total Général	104 103.50	4 893.76	0.00	108 997.26

2.3 – Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Sur l'exercice 2007, les lignes pour dépréciation d'un montant de 9702 euros et reprise sur exercice précédent d'un montant de 12 506 euros ont été ventilées sur le compte de résultat

2.4 – Stocks

Sans objet.

2.5 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 – Dérogation

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en œuvre.

2.7 – Précisions sur le contenu de l'annexe

Les états fiscaux constituent un élément de l'annexe.

III – ENGAGEMENT FINANCIER

Aucun engagement financier.

IV – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette garantie par des sûretés réelles.

V – INFORMATIONS CONCERNANT LE CREDIT BAIL

L'association n'a souscrit à aucun crédit bail.

VI – DETAIL DES POSTES DU BILAN

	Début d'exercice	Affectation	Fin d'exercice
Fonds Associatif	213 203,40		213 203.40
Réserve de Trésorerie			
Report à nouveau	- 4 979.16	1 734.16	- 3 244.62
Résultat 2006	1 734.54	- 1 734.16	0.00

Désignation	T.T.C.
Fournisseurs – factures non parvenues	5 217.17
Fournisseurs – avoirs à recevoir	0.00
Personnel – charges à payer	22 978.01
Personnel – produits à recevoir	0.00
Etat – charges à payer	0.00
Etat – produits à recevoir	0.00
Etat – Subventions à recevoir	29 150.00
Banque – intérêts courus à payer	0.00
Banque – intérêts courus à recevoir	0.00
Charges constatées d'avance	4 440.92
Produits constatés d'avance	0.00
Banque – Intérêts courus à recevoir/VMP	279.28
Clients – Avoir à établir	0.00
Clients – Factures à établir	0.00